Image not found or type unknown

Non divorcée, mon mari à eu un enfant en Afrique et il est décédé

Par **phinou42**, le **16/03/2015** à **16:49**

Bonjour,
Je suis séparée mais non divorcée de mon mari depuis 25 ans. Nous avons eu 2 filles ensemble. Depuis 5 ans il était allé refaire sa vie au Togo où il a eu une enfant hors mariage qu'il a reconnue. Il vient de décéder subitement le mois dernier. Mon appartement acheté avec mes deniers, mais encore dans la communauté vu le non divorce, ne peut plus être vendu sans l'accord de sa fille.....qui a 5 ans, et elle a une part sur ce logement. Par contre sur les biens du Togo nous n'aurons rien, car il parait "que l'argent ne ressort pas d'Afrique".
Avez vous connu une situation similaire ? Que me conseillez vous ?
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés